

# Bonnes pratiques – Animation des instances du DLA

## Comité d'appui à géométrie variable

### Le projet en bref

2022 : Besoin de remobiliser les partenaires dans le cadre du Comité d'appui afin de croiser les regards sur la structure et garantir une mise en accompagnement DLA éclairée.

Après consultation des membres du COMAP, une charte a été rédigée et les modalités de consultation définies selon leurs disponibilités.

### À quels besoins spécifiques répond cette pratique ?

- **CONSULTATION** : Solliciter la connaissance et l'expertise des partenaires pour enrichir ou adapter le plan d'accompagnement
- **ORIENTATION** : Fluidifier les parcours d'accompagnement en impliquant les partenaires compétents pour répondre au besoin identifié
- **VALORISATION** : Informer les partenaires choisis par la structure bénéficiaire de la démarche d'accompagnement DLA

### Les points de vigilance pour sa mise en œuvre ?

- Mauvaise interprétation peut faire émerger des craintes au sein de la structure
- Temps consacré par le/la CMDLA à la consultation
- Modalité de consultation (visio collective, rdv individuel ou mail groupé)

### Facteurs / conditions de réussite ?

- Respect de la confidentialité des données
- Relation de confiance
- Appartenance au réseau d'acteurs locaux
- Cadre clairement défini et formalisé

### Quelle fréquence ?

- Au rythme des diagnostics validés par le CA des structures bénéficiaires

Avant le lancement de la prestation de conseils réalisée par le/la consultant.e

### A destination de qui ? Les acteurs impliqués

- Tout partenaire du DLA en capacité de donner son avis et/ou apporter son expertise sur le plan d'accompagnement coconstruit avec la structure

### Le conseil de celles et ceux qui l'ont expérimentée - Ce que j'aurais aimé savoir dès le début ?

- Expliquer l'intérêt de la démarche pour la structure bénéficiaire (transparence sur la démarche d'accompagnement DLA) et rassurer sur la confidentialité du contenu du diagnostic
- Définir le temps à consacrer à la consultation
- Cadrer les modalités de consultation pour éviter de retarder la mise en accompagnement

Projet développé par : le DLA 28

#### Contact

Joanna Dubos : joanna.dubos@bge45.fr